

TARIFS 2024

Conformément à la décision et à la Délibération du Conseil Communautaire.

PARTICULIERS	MATERIAUX	PROFESSIONNELS 1 camion/jour 5m³ max
GRATUIT GRATUIT GRATUIT	Cartons Verre Ferrailles Incinérables → → →	Acceptés seulement à Bocher → Facturé 135,00 € la tonne ou 9,95 € le m³
Volumes inférieurs à 10m ³ /an GRATUIT	Encombrants	Acceptés seulement à Bocher. Facturé à la 1ère unité 259,00 € la tonne ou 77,70 € le m³
	Bois	Acceptés seulement à Bocher. Facturé à la première unité 155,00 € la tonne ou 25,45 € le m³
GRATUIT 10m ³ /an maximum	Gravats /inertes	Non acceptés
	Refus d'inertes	259,00 € la tonne
GRATUIT	DMS batteries huiles vidange et alimentaires pneus	<u>Non acceptés</u>
GRATUIT	Déchets verts	Acceptés seulement à Bocher. Facturés à la premiers unité 40,50 € la tonne ou 6,75 € le m³

!/\ DÉCHETS MÉLANGÉS 259,00 € la Tonne ou 77,70 € le m³ !/
LIMITATION DE VOLUMES PROFESSIONNELS ACCEPTÉS : L'apport de
déchets professionnels est limité à une camionnette, maximum 5m³. Pour les volumes plus
importants, les professionnels doivent mettre en place des bennes et du tri sur leur chantier.